

RCS : ST PIERRE DE LA REUNION

Code greffe : 9742

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST PIERRE DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00253

Numéro SIREN : 413 817 941

Nom ou dénomination : TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2022 sous le numéro de dépôt 4322

TRANSPORTS MOOLAND OSMANN SA**Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 000 000 euros****Siège social : Zone Industrielle du Bel Air****SAINT LOUIS (Réunion)****413 817 941 RCS SAINT-PIERRE**

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
SOUmise ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 4 206 423 euros, de la manière suivante :

- une somme de 1 500 000.00 €
aux actions, à titre de dividende, soit, par action,
une somme de 10.8431 €
- et le surplus, soit 2 706 423.00 €
au compte "report à nouveau"

Total..... 4 206 423.00 €

En conséquence, chaque action recevra un dividende de 10.8131 euros.

Ce dividende sera soumis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique de 30 %, dont 17.2 % pour les prélèvements sociaux et 12.8 % pour le prélèvement fiscal, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du code général des impôts

Toutefois, les personnes physiques ayant demandé à être dispensées du prélèvement fiscal au titre de l'article 242 quater du Code général des impôts et qui ont choisi de rester imposées au barème progressif de l'impôt sur le revenu, pourront bénéficier de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 §3.2° du Code général des impôts et de la déductibilité de la CSG.

Ce dividende sera mis en paiement pour le 30 septembre 2022 au plus tard.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes par action pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :



<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>	<u>Eligible à abattement</u>	<u>Non-éligible</u>
31 décembre 2020	7.23 €	7.23 €	0.00 €
31 décembre 2019	7.23 €	7.23 €	0.00 €
31 décembre 2018	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Nombre de voix pour : 138 334

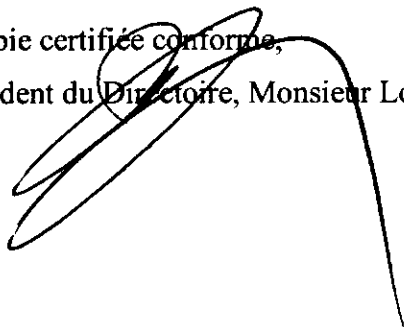
Nombre de voix contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à 138 334 voix pour.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président du Directoire, Monsieur Loqman MOOLAND.



S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Z I BEL AIR B P 24

97899 SAINT LOUIS CEDEX 01

SIRET : 413 817 941 000 11

APE : 4939A

PLAQUETTE DE L'EXERCICE

OUVERT LE 01/01/2021

ET CLOS LE 31/12/2021



ATTESTATION OU RAPPORT DE L'EXPERT COMPTABLE

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

1 Euro

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Z I BEL AIR B P 24

97899 SAINT LOUIS CEDEX 01

Pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	39 032 821 €
Chiffre d'affaires	22 237 175 €
Résultat net comptable	4 206 423 €

Fait à ,



BILAN ACTIF

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

1 Euro

ACTIF

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations tech., matériel et outillages industriels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Créances Clients et Comptes rattachés (3)

Autres créances (3)

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL ACTIF CIRCULANT

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des emprunts

Écarts de conversion actif

TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

	Valeurs au 31/12/21		Valeurs au 31/12/20	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	132 588	130 955	1 633	6 023
Fonds commercial (1)	1 556 318		1 556 318	1 556 318
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	109 644	10 079	99 565	101 196
Constructions	101 943	80 210	21 733	23 771
Installations tech., matériel et outillages industriels	373 379	238 979	134 400	148 578
Autres immobilisations corporelles	18 158 363	7 312 441	10 845 922	9 303 805
Immobilisations corporelles en cours	11 565		11 565	17 386
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	7 336 060	490 704	6 845 356	6 845 351
Créances rattachées à des participations	30 831	30 831		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	57 000		57 000	27 000
Prêts	427 615		427 615	397 743
Autres immobilisations financières	1 501 414	213 300	1 288 114	1 285 084
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	29 796 720	8 507 499	21 289 220	19 712 255
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	720 428		720 428	618 612
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	114 480		114 480	39 423
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	6 328 317	58 453	6 269 864	6 644 044
Autres créances (3)	9 314 756	165 520	9 149 235	9 851 477
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 361 666		1 361 666	313 999
Charges constatées d'avance (3)	127 928		127 928	76 039
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 967 574	223 973	17 743 601	17 543 594
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	47 764 293	8 731 473	39 032 821	37 255 849

(1) Dont droit au bail

11 982

11 982

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN PASSIF

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

1 Euro

PASSIF

	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au 31/12/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 3 000 000)	3 000 000	3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	121 402	121 402
Report à nouveau	14 707 056	10 910 378
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 206 423	4 796 678
SITUATION NETTE	22 334 880	19 128 458
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	22 334 880	19 128 458
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	481 115	481 115
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	481 115	481 115
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 509 798	7 982 282
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	604 582	1 778 279
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 921	386 249
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 628 450	4 099 990
Dettes fiscales et sociales	2 329 512	2 709 482
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	2 736 283	2 419
Autres dettes	399 278	687 574
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	16 216 825	17 646 276
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	39 032 821	37 255 849
(1) Dont à plus d'un an	5 180 197	6 781 351
(1) Dont à moins d'un an	11 027 707	10 864 925
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		44 384
(3) Dont emprunts participatifs		



COMPTE DE RÉSULTAT

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

1 Euro

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	44 871				44 871	
Production vendue (biens et services)	22 192 304	100	20 086 205	100	2 106 100	10
Montant net du chiffre d'affaires	22 237 175	100	20 086 205	100	2 150 971	11
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	12 113		2 125		9 988	470
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 076 251	5	1 443 669	7	-367 418	-25
Autres produits	300 485	1	300 115	1	371	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	23 626 025	106	21 832 113	109	1 793 912	8
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	264 942	1	113 586	1	151 356	133
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 543 027	16	2 667 555	13	875 471	33
Variation de stocks	-101 816		64 623		-166 439	-258
Autres achats et charges externes	6 836 534	31	6 797 572	34	38 962	1
Impôts, taxes et versements assimilés	514 873	2	529 489	3	-14 616	-3
Salaires et traitements	8 917 036	40	8 640 167	43	276 869	3
Charges sociales	1 807 262	8	1 762 076	9	45 187	3
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	1 405 907	6	1 158 369	6	247 538	21
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	45 775		3 364		42 410	
Dotations aux provisions						
Autres charges	73 033		102 832	1	-29 798	-29
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	23 306 574	105	21 839 633	109	1 466 941	7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	319 451	1	-7 520		326 971	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

1 Euro

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur	en %
roduits financiers						
De participation (3)	2 580 563	12	1 841 913	9	738 650	40
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	83 587		108 955	1	-25 368	-23
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	8 700				8 700	
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 672 850	12	1 950 868	10	721 982	37
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.			252 542	1	-252 542	-100
Intérêts et charges assimilées (4)	184 472	1	200 263	1	-15 791	-8
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	184 472	1	452 805	2	-268 333	-59
RÉSULTAT FINANCIER	2 488 378	11	1 498 062	7	990 316	66
RÉSULTAT COURANT avant impôts	2 807 829	13	1 490 543	7	1 317 287	88
roduits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	251 092	1	368 166	2	-117 075	-32
Sur opérations en capital	285 311	1	2 561 255	13	-2 275 944	-89
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	536 403	2	2 929 422	15	-2 393 019	-82
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	206 758	1	248 145	1	-41 387	-17
Sur opérations en capital	48 633		952 357	5	-903 724	-95
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	255 391	1	1 200 502	6	-945 111	-79
RESULTAT EXCEPTIONNEL	281 012	1	1 728 920	9	-1 447 908	-84
articipation des salariés aux résultats						
mpôt sur les bénéfices	-1 117 582	-5	-1 577 215	-8	459 633	29
TOTAL DES PRODUITS	26 835 278	121	26 712 403	133	122 875	
TOTAL DES CHARGES	22 628 855	102	21 915 725	109	713 130	3
Bénéfice ou Perte	4 206 423	19	4 796 678	24	-590 255	-12

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

1 Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 39 032 820,66 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 4 206 422,86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

1 Euro

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	3 à 20 ans
- Matériels et outillages industriels	1 à 10 ans
- Agencet.Install.Diverses	1 à 15 ans
- Matériel de transport	1 à 12 ans
- Mat.Bureau.& Informatique	1 à 06 ans
- Mobilier	2 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

1 Euro

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
DR AU BAIL/CONSTRUCTION CAMBAI	11 982			
LIGNES & MARCHES EN CONCESSION		1 544 335		
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	11 982	1 544 335		
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)				



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

1 Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 686 227	2 679
	Terrains		109 644	
	Sur sol propre		101 943	
	Constructions			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		431 990	31 693
	Inst. générales, agencts & aménagts divers		1 163 103	42 067
	Autres immos corporelles		14 686 771	2 742 489
CORPORELLES	Matériel de transport		190 233	155 491
	Matériel de bureau & mobilier informatique			
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours		17 386	13 867
	Avances et acomptes			
		TOTAL	16 701 070	2 985 607
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		7 374 886	5
	Autres titres immobilisés		27 000	30 000
	Prêts et autres immobilisations financières		1 904 827	30 702
FINANCIERES		TOTAL	9 306 713	60 707
		TOTAL GENERAL	27 694 009	3 048 994

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		1 688 906	
	Terrains			109 644	
	Sur sol propre			101 943	
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		90 304	373 379	
	Inst. gal. agen. amé. divers		33 805	1 171 365	
	Autres immos corporelles		783 946	16 645 314	
CORPORELLES	Mat. bureau, inform., mobilier		4 041	341 683	
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours	19 688		11 565	
	Avances et acomptes				
		TOTAL	19 688	912 095	18 754 894
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		8 000	7 366 891	
	Autres titres immobilisés			57 000	
	Prêts & autres immob. financières		6 500	1 929 029	
		TOTAL	14 500	9 352 920	
FINANCIERES		TOTAL GENERAL	19 688	926 595	29 796 720



AMORTISSEMENTS

S.A TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

1 Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	123 886	7 069		130 955
TOTAL	123 886	7 069		130 955
Terrains	8 447	1 632		10 079
Sur sol propre	78 172	2 038		80 210
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	283 412	44 890	89 323	238 979
Inst. générales agencem. amén.	753 279	64 697	33 805	784 172
Autres immobs corporelles	5 845 266	1 243 369	736 293	6 352 341
Mat. bureau et informatiq., mob.	137 757	42 211	4 041	175 928
Emballages récupérables divers				
TOTAL	7 106 333	1 398 838	863 462	7 641 709
TOTAL GENERAL	7 230 219	1 405 907	863 462	7 772 664

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp. Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp. Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



EXA

**CORRESPONDANT
MAZARS**

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2021**


**commissaire
aux comptes**



Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis
Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue MONSEIGNEUR MONDON 97400 Saint-Denis

TRANSPORTS MOOLAND OSMANN

Société anonyme au capital de 3 000 000 Euros

Siège social : Zi Bel Air - 97450 - SAINT-LOUIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRANSPORT MOOLAND OSMANN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Titres de participation

L'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités d'évaluation des titres de participation. Nos travaux ont consisté à examiner la méthodologie d'évaluation mise en œuvre et à nous assurer que l'information donnée dans les notes annexes était appropriée.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires. Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition d'immobilisations ne sont pas inclus dans le prix de revient de celles-ci, en application des méthodes comptables décrites en note règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les modalités d'évaluation des immobilisations comptabilisées au bilan de la société TRANSPORT MOOLAND OSMANN et à nous assurer que l'information fournie en annexe était appropriée.

- Créances d'exploitation

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des comptes clients selon les modalités décrites dans la note règles et méthodes comptables. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour et avons validé sa correcte mise en œuvre pour la clôture 2021.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

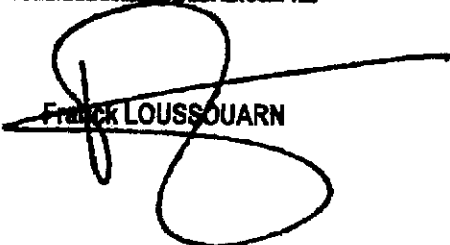
.../...

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

À Saint-Denis, le 28 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes :

EXA
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES


FRANCK LOUSSOUARN